Assemblée générale du dimanche 21 janvier 2001

Le président Romain Zufferey ouvre la 133ème assemblée générale. Il salue les nombreux participants et leur souhaite à tous la bienvenue. Il rappelle le décès d'un ancien membre du Corps de Dieux. Il s'agit de M. Adolphe Zufferey. Il s'est éteint le 2 août 2000, à l'âge de 85 ans. Il demande à l'assemblée d'observer un moment de recueillement en sa mémoire.

Il présente l'ordre du jour qui ne fait l'objet d'aucune remarque de l'assemblée, soit :

1.- Lecture du protocole de l'assemblée du 16 janvier 2000
2.- Lecture des comptes 2000
3.- Rapport des vérificateurs
4.- Cotisations 2001
5.- Admission - démission
6.- Nominations statutaires
7.- Divers

1.- Lecture du protocole de l'assemblée du 16 janvier 2000

La secrétaire Serge Zufferey donne lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 16 janvier 2000. Ce dernier est accepté par l'assemblée.

2.- Lecture des comptes 2000

Le caissier, Blaise Rey, nous donne le résultat financier de notre Société.

Total des recettes	Fr. 6'283,90
Total des dépenses	Fr. 4'712,25
Augmentation de fortune sit	Fr. 1'571,65
Fortune au 31.12.2000	Fr. 18'984,25

3.- Rapport des vérificateurs.
MM. André Frély et Marcellin Zufferey ont pointés tous

les pièces comptables. Il en ressort que celles-ci sont tenues de façon conforme par le caissier. Ils proposent à l'assemblée de lui donner décharge, ainsi qu'aux organes responsables. Ils le félicitent pour son excellent travail. C'est à l'unanimité que les comptes 2000 sont approuvés. Le président remercie le caissier pour son travail précis et les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux.

4. Cotisations 2001.
Le comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 50/membre. Une projection de budget établi par notre caissier Blaise fait apparaître que le montant de la cotisation actuelle nous permet de boucler les comptes avec un léger déficit. Ceci est dû au manque de revenu de la vendange.

5.- Admission d'un nouveau sociétaire.

Le président Romain Zufferey propose à l'assemblée une personne qui depuis quelques années déjà participe activement à l'exécution du reposoir en remplacement de son frère Gérard.
Il s'agit en effet de M Laurent Elsig, peintre en bâtiment. Le président souhaite que cette personne puisse intégré nos rangs sans avoir à payer la cotisation d'entrée. Il estime à juste titre que celle-ci à suffisamment donné de sa personne.
C'est à l'unanimité que l'assemblée accepte ce nouveau membre. Le nombre de sociétaires passe ainsi aujourd'hui à 73 membres. Sur décision du comité, il sera remis au nouveau venu, en sus du courrier habituel

- une copie de statuts
- une liste des membres
- une plaquette du 125ème
- l'insigne

6. Nomination statutaire

MM André Fréty et Marcellin Zuffrey remettent leur mandat à disposition comme contrôleur de comptes. Comme il l'avait laissé entendre il y a deux ans, Romain quitte le comité après quatorze années passées à la tête de ce dernier. Pour le remplacer, le comité a fait appel à M Blaise Zuffrey, fraîchement entré au sein de la confrérie. C'est le secrétaire actuel Serge Zuffrey qui assumera la présidence. L'assemblée approuve ces propositions par acclamation. Le poste de secrétaire est occupé par Blaise Zuffrey et celui de caissier par Blaise Rey.

7. Divers.

Le président ouvre la discussion à l'assemblée. Des membres auraient souhaité participer au repas de la Fête Dieu, organisé au Foulon par M. André Fréty. Participent exclusivement à ce repas les hommes de la parade, l'équipe du reposoir, ainsi que les membres du comité.
M Pascal Tschopp propose alors d'organiser la fête patronale ce jour-là.
M. le Curé Nelly n'est pas favorable à cette proposition, car ce jour-là il y a la communion solennelle.
Le président demande à l'assemblée deux ou trois personnes qui s'occuperaient de l'organisation du repas. Aucune réponse ne lui étant parvenue, le comité réfléchira à la question.
M André Fréty remercie l'administration communale et le CDD pour l'aide substantielle qu'ils lui apportent, ainsi que les participants au défilé. A titre de boutade, il invite ceux qui désire prendre part au repas, à parader.

En guise d'adieu Romain remercie l'assemblée pour la gentillesse et l'entente qui a toujours régné au sein de la confrérie. Un livre et des bouteilles lui sont offerts pour lui dire un grand merci.
Il adresse les remerciements aux personnes qui construisent le reposoir, à André Frély et son équipe de la parade, au porte drapeau, à ses collègues du comité. Après nous avoir donné connaissance du menu, il invite l'assemblée à se rendre au carnotzet afin de partager dans la joie et la bonne humeur, l'apéritif préparé et servi par nos deux échansons du jour René-Pierre et Pierre-Alain Zufferey

Le Président

Romain Zufferey

Le secrétaire

Serge Zufferey.